

examiner les facteurs internes, telle la masse monétaire, et en cela les banquiers me donnent raison. Puisque les causes de l'inflation ont été identifiées par les économistes, pourquoi le gouvernement s'avère-t-il incapable de nous présenter une politique agressive pour contrôler cette hausse vertigineuse des prix, alors qu'il l'a fait pour les salaires pendant plus de deux ans? Faut-il croire que, devant le pouvoir financier des banques à charte et des grandes entreprises, le gouvernement ait abdicqué?

Il semble que le gouvernement ait fait sienne la déclaration du président des États-Unis, savoir que c'était un mythe de pouvoir juguler l'inflation. Pourtant, les Allemands et les Suisses l'ont fait. Pourquoi ne serions-nous pas des novateurs pour une fois? On me permettra de citer ici les prévisions pour 1978 du groupe Friedbert et Co. Ltd. de Toronto: «En 1978 et 1979 des besoins financiers nets de plus de dix milliards seront nécessités par le secteur privé, ce qui portera les taux d'intérêt à des niveaux records.» Et comme le gouvernement lui-même se tourne vers le secteur privé pour financer sa dette, il sera lui aussi victime de cette hausse des taux d'intérêt. L'effet final sera des hausses de profits pour les banques à charte et organismes prêteurs. Au cours des dernières années, l'inflation a été le problème économique le plus discuté, mais il n'y a pas eu de véritable action pour la contrôler. Nous ne devons pas laisser l'inflation faire partie de notre système déjà assez imparfait. L'histoire nous apprend que les hausses vertigineuses de prix ont donné lieu à l'instabilité économique et ont sapé la sécurité financière personnelle de certains groupes sociaux, tels les pensionnés et les chômeurs.

Nous voyons donc l'urgence de réformer le système. Malheureusement, plus nous laissons durer le problème de l'inflation, plus les facteurs qui y contribuent deviennent multiples et complexes. Les mesures que le gouvernement a prises jusqu'ici se sont révélées inefficaces. D'ailleurs, j'ai eu l'occasion d'en discuter plus longuement lors de l'étude du bill C-18 visant aux contrôles anti-inflationnistes. Les mesures gouvernementales n'étaient pas totalement inutiles, mais elles ne s'attaquaient pas au cœur du problème. Comme je l'ai mentionné au début, l'inflation est liée aux prix et les prix sont une mesure monétaire. L'argent est créé par les banques à charte dont les réserves sont contrôlées par la Banque du Canada. Ces institutions, personne ici ne pourra le nier, ont une influence prépondérante sur les conditions qui déterminent notre pouvoir d'achat. Un des facteurs qui influencent le versement de crédit à la population est le retour éventuel de ce crédit avec intérêt. Simplement parce qu'il paie l'intérêt sur le crédit, un individu peut en arriver à payer un produit trois fois. Un exemple typique serait l'achat d'une maison par hypothèque. C'est un peu le cas auquel nous devons faire face avec la dette nationale.

Pas plus tard que ce matin, monsieur le président, dans les pages économiques du *Devoir*, on pouvait lire la manchette suivante:

L'Hydro-Québec a investi 2 milliards en 1977, la moitié de la facture d'électricité sert à payer les intérêts sur la dette.

Monsieur le président, la moitié de la facture sert simplement à payer les intérêts sur la dette.

Problèmes économiques

Un peu plus loin, on peut lire ceci, et je cite:

Les intérêts sur la dette à long terme ont représenté 620.8 millions, quand les fonds se montent à 1.2 milliard. La dévaluation du dollar a fait perdre 10 millions à l'Hydro en 1977.

On voit également dans le rapport annuel que le taux moyen d'intérêt pour cette entreprise publique a été de 8.32 p. 100 en 1977 et qu'elle a conclu un emprunt de 500 millions auprès de 10 banques à charte du pays au taux de 9.25 p. 100.

Monsieur le président, un tel endettement est inacceptable quand nous avons tous les outils nécessaires pour mettre ces fonds à la disposition du secteur parapublic à des taux d'intérêts administratifs. Les taux d'intérêt ne sont plus une question d'administration. Les taux d'intérêt élevés sont donc une cause directe des prix élevés. Si les taux d'intérêt étaient diminués, pour refléter le coût d'administration d'un prêt, il est évident que la tendance actuelle à l'augmentation des prix serait grandement réduite. C'est ce que j'ai proposé à maintes reprises, en expliquant que le fait que la Banque du Canada puisse émettre des crédits nouveaux pour financer les dettes publiques de même que les besoins financiers des secteurs publics et parapublics ne serait pas de nature inflationniste et, en même temps, contribuerait à alléger le fardeau fiscal que représente le taux élevé de chômage que nous connaissons actuellement.

La Banque du Canada a pour principale responsabilité légale l'administration de la masse monétaire dans les meilleurs intérêts de la collectivité canadienne, et la hausse du coût de la vie s'oppose directement à ces intérêts. La Banque du Canada a donc le devoir d'enrayer ces taux d'intérêts élevés qui sont une cause importante de la hausse du coût de la vie. Nous pouvons donc voir que notre système monétaire actuel est porteur du mal inflationniste au niveau des taux d'intérêts. Je suggère donc, monsieur le président, de déplacer le centre de gravité du contrôle financier qui est présentement l'affaire unique des banquiers vers la population dans son ensemble, afin de créer une véritable économie au service des consommateurs. Je suggère également la distribution d'un revenu de base à tous les citoyens afin de leur permettre d'obtenir ce qui est nécessaire à la vie. Enfin, je souhaite l'élimination des défauts évidents du système actuel des prix, lesquels mènent l'économie de cycles d'inflation en cycles de récession. A ces fins, la Banque du Canada, institution de dernier ressort de la monnaie et du crédit, devra orienter sa politique monétaire en faveur du développement harmonieux de notre économie. Une telle philosophie de crédit contribuera à stabiliser le pouvoir d'achat du consommateur.

Et j'avais l'intention de parler également du revenu national garanti. Alors, monsieur le président, actuellement, au pays, on a tendance à vouloir diviser un dividende national, mais il faut bien tenir en ligne de compte que le capital-argent est le seul actuellement qui obtient des dividendes nationaux chaque année fiscale, pendant que le capital-travail et le capital intellectuel sont pénalisés pour avoir contribué au développement de notre pays, pour avoir produit selon les besoins et au service des consommateurs. Alors les gens sont pénalisés parce qu'ils ont payé de l'impôt et des taxes sur ces mêmes produits pendant que certaines compagnies contrôlent le sang économique de notre nation. Ces compagnies reçoivent effectivement un dividende national sous forme de subventions. Monsieur le président, je vous remercie.